

Réf: Dossier 469110

Avis de constitution

SOCIETE « SOULEYMANE & SAMUEL INTERNATIONAL
CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN LOT 18,
ILOT 9, BPM 500 CIDEX 03., Lot 18, Ilot 9

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/12/2025, et enregistrés le 09/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOULEYMANE & SAMUEL
INTERNATIONAL CONSTRUCTION »

Objet :
-ETUDE DE SOL
-CONCEPTION DE PLAN
-CONSTRUCTION (PUBLIQUE ET PRIVEE)
-RENOVATION
-GROS OEUVRE
-SECOND OEUVRE
-CARRELAGE
-PEINTURE
-MENUISERIE ALU
-MENUISERIE BOIS
-PLOMBERIE
-ELECTEICITE
-CHARPENTE
-PLACO
-STAFF
-FERRONNERIE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
 Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
 numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
 souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN LOT
18, ILOT 9, BPM 500 CIDEX 03., Lot 18, Ilot 9

Dirigeant(s) M GUIRO YOUSOUF (GÉRANT), M YAPI
KOUASSI MEA ROGER (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06671 du 24/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80332/GTCA/RC/2025 du 24/12/2025

